



Centre Hospitalier de Saint-Denis

L'unité de chirurgie ambulatoire

Votre pathologie relève d'une hospitalisation en Unité de Chirurgie Ambulatoire
-> Votre sortie se fera le jour même de l'intervention.



+ d'infos

Tél. : 01 42 35 60 77

Sommaire

- I. Plusieurs jours avant votre intervention 3
- II. La veille de votre intervention chirurgicale 4
- III. Le matin de votre intervention chirurgicale 5
- IV. Consignes de sortie de l'unité de chirurgie ambulatoire 7

Il est fortement conseillé de lire attentivement le livret d'accueil de chirurgie ambulatoire avant le jour de l'intervention.

VOS COORDONNEES TELEPHONIQUES EXACTES :

Mr/Mme..... Tél fixe.....

Mr/Mme..... Tél port.....

Mr/Mme..... Tél port.....

Le chirurgien et l'anesthésiste veulent pouvoir vous joindre.

I. Plusieurs jours avant votre intervention vous devrez obligatoirement :

Dès la sortie de votre consultation chirurgicale



➡ Faire les examens préopératoires demandés par le chirurgien.

Le.....porte n°.....

➡ Venir à la consultation d'anesthésie avec tous les résultats des examens.

Le.....à.....h.....

➡ Selon votre état de santé, le médecin anesthésiste confirmera ou non la date prévue de l'intervention.

➡ Lire, signer et rendre le consentement éclairé chirurgical et anesthésique.

➡ Passer au guichet 4 du hall central

- En semaine de 8h30 à 16h30
- Et le samedi de 8h30 à 16h

➡ pour votre pré admission administrative avec :

- le bon d'admission remis à la consultation
- une pièce d'identité (carte nationale ou passeport)
- votre carte vitale + votre mutuelle AME ou CMU + ALD le cas échéant.

Tout absence d'admission administrative entrainera l'annulation de votre opération.

II. La veille de votre intervention chirurgicale

NOUS VOUS TELEPHONERONS dans l'après midi, afin de vous donner votre heure de convocation du lendemain. Vous pouvez nous appeler vous même dès 13h si vous le souhaitez au 01 42 35 60 77.

➡ Vous devez obligatoirement :

- Nous signaler si votre état de santé s'est modifié depuis la consultation avec l'anesthésiste (Fièvre, rhume, encombrement)

➡ Désigner la personne accompagnante (parlant français le cas échéant) qui viendra vous chercher dans l'unité, après votre intervention.

Mr/Mme.....tel

La législation vous impose d'être impérativement accompagné pour votre retour à domicile et pour la nuit qui suit.

Il est conseillé de ne pas conduire pendant au moins 24h.

- Prendre une douche le soir et insister sur les zones corporelles à risque (Nombril, plis, région génito anale)
 - vous laver les cheveux
 - vous brosser les dents
 - vous couper les ongles, enlever vernis à ongle ou manucure
 - mettre des vêtements propres.
 - enlever bijoux, piercings, maquillage

➡ À partir de minuit vous devez rester **strictement** à jeun, c'est-à-dire :

- ni boire,
- ni fumer
- ni manger (pas de chewing gum, ni bonbon)



III. Le matin de votre intervention chirurgicale vous devez :

- Prendre vos médicaments autorisés par le médecin anesthésiste. Prenez-les avec une simple gorgée d'eau.
- Arriver impérativement à l'heure, précisée la veille.
Tout retard entrainera l'annulation de votre opération.

*Suivre le fléchage **Unité de Chirurgie Ambulatoire** à droite au niveau de l'accueil central du bâtiment principal.*

- Prévoir de ranger vos lentilles de contact, vos prothèses dentaires et auditives.
- Ne pas apporter d'objets de valeur.
- Prévoir 1 euro pour fermer votre vestiaire.
- Vous munir de :
 - votre carte d'identité
 - votre carte vitale,
 - votre mutuelle, votre AME ou CMU
 - votre ALD le cas échéant
- vos ordonnances et votre traitement médical le cas échéant.
- Nous apporter le consentement éclairé chirurgical et anesthésique rempli et signé, s'il n'a pas été rendu lors de la consultation.
- Ces consignes sont nécessaires à votre sécurité et l'équipe sera disponible pour répondre à toutes vos questions.



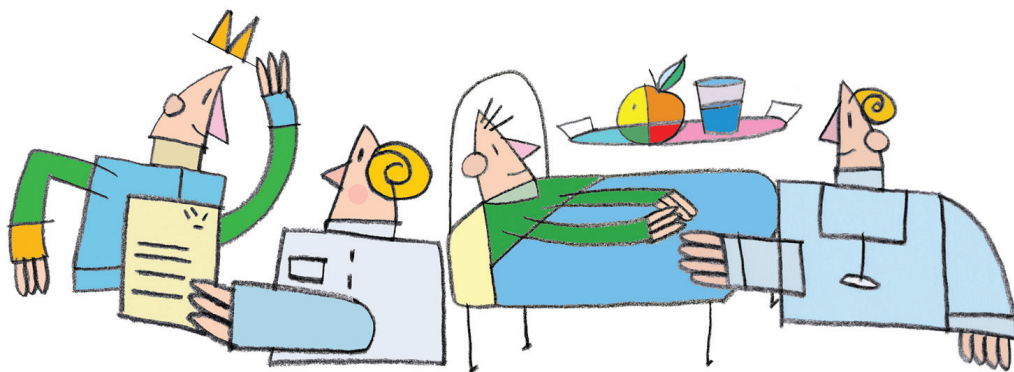
Attention

- Pour un mineur, l'autorisation d'opéré doit être signée par les deux parents.
- Un seul parent sera autorisé à rester sur place dans l'unité, la journée de l'opération avec sa pièce d'identité et le carnet de santé de l'enfant.
- Les frères et soeurs ne sont pas admis dans l'unité.
- Pour les patients ne parlant pas français prévoir un accompagnant traducteur.

Attention

- En cas de non respect de ces recommandations, votre intervention sera annulée et reportée.

L'équipe de chirurgie ambulatoire



IV. Consignes de sortie de l'unité de chirurgie ambulatoire

Vous ne pourrez sortir du service de chirurgie ambulatoire qu'après en avoir obtenu l'autorisation par votre chirurgien et votre anesthésiste. Si votre état ne le permet pas, ils pourront envisager de prolonger votre hospitalisation pour une surveillance la nuit dans une autre unité de soins.

Nous vous demandons de bien respecter les prescriptions médicales et les rendez-vous de consultations qui vous ont été remis au moment de la sortie.

Des consignes thérapeutiques vous seront données ainsi que la manière de poursuivre vos traitements habituels s'il y a lieu.

En cas de problème au retour à votre domicile, appelez :

- Entre 7h00 et 19h00 du lundi au vendredi
 - Unité de Chirurgie Ambulatoire Tel : 01 42 35 60 77
- Les week-ends, jours fériés et nuits au
 - Les Urgences 01.42.35.61.15

En cas d'extrême urgence, faites le 15.

⇒ Documents de sortie

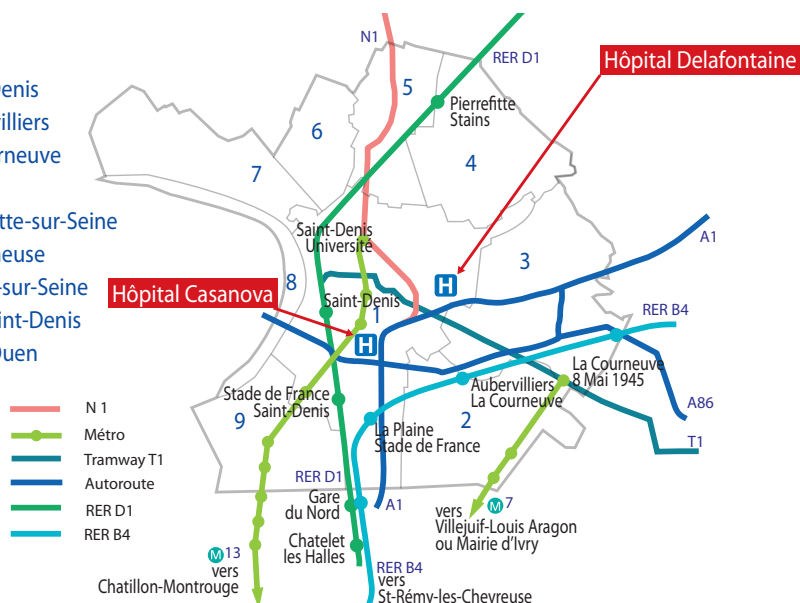
- Des ordonnances prescrites par le chirurgien vous seront remises à l'attention de votre pharmacien pour la poursuite du traitement antalgique et pour les autres traitements éventuels.
- Des ordonnances complémentaires vous seront remises selon l'intervention réalisée : soins à domicile, radio de contrôle, laboratoire, kinésithérapie, pharmacie.
- Les comptes-rendus standardisés de l'intervention chirurgicale vous sont remis à l'attention de votre médecin traitant ou du médecin d'urgence appelé en cas de problème.

Merci de bien vouloir apporter avec vous ces documents lors des prochaines consultations ou si vous deviez vous présenter aux urgences.

Accès

- métro ligne 13, arrêt Basilique Saint-Denis, puis bus 153 ou 253, arrêt Marville, ou tramway T1, arrêt Hôpital Delafontaine
- métro ligne 7, arrêt La Courneuve, puis tramway T1, arrêt Hôpital Delafontaine
- RER D, arrêt Gare Saint-Denis, puis tramway, arrêt Hôpital Delafontaine
- voiture, accès par l'autoroute A1, sortie n° 3 (Pierrefitte, Beauvais), parking visiteurs rue du Dr Delafontaine

- 1 Saint-Denis
- 2 Aubervilliers
- 3 La Courneuve
- 4 Stains
- 5 Pierrefitte-sur-Seine
- 6 Villetaneuse
- 7 Epinay-sur-Seine
- 8 L'Île-Saint-Denis
- 9 Saint-Ouen



Centre hospitalier de Saint-Denis

Adresse postale
2, rue Dr Pierre Delafontaine – BP 279 – 93205 Saint-Denis cedex
standard tél. 01 42 35 61 40 – fax direction 01 42 35 61 85
hds-direct@ch-stdenis.fr – site : www.ch-stdenis.fr

Hôpital Delafontaine

2, rue Dr Pierre Delafontaine
93200 Saint-Denis

Hôpital Casanova

11, rue Danielle Casanova
93200 Saint-Denis